



Jacqueline Baudet
06 78 05 39 76

Convention de Formation

Entre les soussignés :

Entre l'Institut de Sophrologie Humaniste représenté par Mme Jacqueline Baudet, SIRET : 533 972 956 00023 - N° de déclaration d'activité : 31 59 08836 59* enregistrement RNCP publié au JO du 27/8/2013 pour la FEPS dont l'Institut est membre, situé au 137 boulevard de la Liberté à 59000 LILLE, d'une part,

et M./Mme

adresse

est conclue la convention suivante, en application des dispositions du livre IX du Code du travail portant organisation de la formation professionnelle continue dans le cadre de l'éducation permanente.

Article 1er : Objet de la convention

L'Institut de Sophrologie Humaniste de Lille représenté par Jacqueline Baudet, organisera l'action de formation suivante :

- Les lundis de l'ISH, animé par : voir annexe

Objectifs : Réactualiser ses connaissances en sophrologie dans les quatre premiers degrés, rencontrer des professionnels sophrologues et leurs pratiques, réfléchir à sa pratique en la confrontant aux pratiques de chacun.

Programme et méthodes : Carte blanche à un praticien autour de sa pratique autour d'un thème donné. Ce thème est en général en lien avec la spécialité de l'intervenant.

- Type d'action de formation (au sens de l'article L. 900-2 du Code du travail) : Formation professionnelle pour l'acquisition de compétences techniques, pratiques et théoriques en sophrologie

- Dates : choisir la ou les dates

☞ 6 novembre 2017 ☞ 22 janvier 2018 ☞ 26 mars 2018 ☞ 14 mai 2018

127, Boulevard de la Liberté
59000 LILLE

sophrolille@gmail.com

03 20 52 78 12

☞ 25 juin 2018 ☞ 8 octobre 2018 ☞ 10 décembre 2018 :

- Durée : 6 heures. (9h30/17h)
- Lieu : 127 boulevard de la Liberté - 59000 LILLE

Article 2 : Effectif formé

L'Institut de Sophrologie Humaniste de Lille accueillera M dans un groupe de 24 personnes participants au maximum pour cette action.

Article 3 : Dispositions financières

En contrepartie de cette action de formation, M s'acquittera des coûts suivants :

55 euros élèves de 2eme année de l'ISH, 80 euros sophrologues certifiés .

Article 4 : Modalités de règlement

Un acompte de 20 euros est demandé à l'inscription. Le solde sera dû en totalité en début de formation.

À régler : par chèque bancaire à l'ordre de ISH/Jacqueline Baudet

Article 5 : Dédit ou abandon

En cas de désistement moins de 10 jours avant la date du premier séminaire l'acompte versé resterait acquises à l'ISH-Jacqueline Baudet.

« En cas d'abandon en cours de formation, l'organisme retiendra sur le coût total, les sommes qu'il aura réellement dépensé ou engagé pour la réalisation de ladite action »

Article 6 : Différents éventuels

Si une contestation ou un différend ne peuvent être réglés à l'amiable, le tribunal de Lille sera seul compétent pour régler le litige.

Fait en double exemplaire, à Lille, le

Jaqueline Baudet pour l'Institut
de Sophrologie Humaniste

Le stagiaire ou son représentant

Dans la perspective du post formation visant à continuer d'accompagner ses élèves formés et en formation, l'ISH souhaite ouvrir la relation à la vivance de la sophrologie, dans ses cadres fondamentaux, et dans tous les aspects qu'elle peut revêtir : une proposition de rencontres et d'échanges autour, à chaque lundi, d'un sophrologue praticien.

Durant ces rencontres, les participants pourront découvrir différentes couleurs de la sophrologie à travers la pratique vécue proposée par des sophrologues en exercice, soit dans leur relation à l'un des quatre degrés du cycle réductif de la sophrologie, soit à travers la réalité de leur quotidien avec leurs clients. Les intervenants mêleront théorie, pratique et échange.

Ces journées, qui se dérouleront le lundi et dureront six heures, sont ouvertes aux sophrologues certifiés de l'ISH, aux élèves de 2^o année, ainsi qu'à un public de sophrologues en exercice.

La participation est fixée à 55€ pour les élèves ISH en formation (2^o année), 80€ pour les certifiés. Le financement de ces journées formatives peut se négocier auprès d'organismes financeurs de la formation continue, notamment le FIFPL.

Les dates :

6 novembre 2017 :

La pratique de Christian Decottignies Directeur DU sophrologie Lille

22 janvier 2018 :

Sophrologie et pratiques méditatives Cécile lebas formatrice ISH

26 mars 2018 :

RDC2, Arnault Hayaert Directeur UNISOPHRO , en préparation aux 5 à12 eme degré

14 mai 2018 :

RDC3, Arnault Hayaert Directeur UNISOPHRO , en préparation aux 5 à12 eme degré

25 juin 2017 :

La pratique en cabinet autour du burn out Florence Parot Directrice de The Sophrology Academy

8 octobre 2018 :

RDC4, Arnault Hayaert Directeur UNISOPHRO , en préparation aux 5 à12 eme degré

10 décembre 2018 :

La voix Emmanuel Leroy, ligue d'impro Lille